

APRES TRANSPARENCY INTERNATIONAL, LA BANQUE MONDIALE EPINGLE L'ALGERIE

Commissions et pots-de-vin à grande échelle

Dans son rapport annuel sur "Le développement dans le monde", la Banque mondiale y consacre un chapitre sur les entreprises face aux obstacles à l'investissement et la pratique des commissions et des pots-de-vin pour contourner ces obstacles. Les résultats de l'enquête menée en Algérie en 2003 auprès de 1 500 entreprises sont sans appel : le coût de cette corruption pour les investisseurs représente en moyenne 6 % de leur chiffre d'affaires. Un coût énorme qui a notamment pour conséquences de faire fuir ces investisseurs et de systématiser les versements de commissions occultes. Mais ces résultats ne sont pas une surprise : ils confirment malheureusement l'étendue de la corruption. Pour rappel, il y a tout juste un an, l'ONG Transparency International attribuait une note de 2,6 sur 10 à l'Algérie à travers l'indice de perception de la corruption. Un score qui traduit un haut niveau de corruption.

La lutte contre la corruption nécessite la réalisation d'enquêtes, d'études, la création d'indicateurs et une constante amélioration des outils susceptibles d'évaluer le phénomène. Mais un tel exercice n'est pas sans contraintes car de tels outils doivent obéir à des protocoles scientifiques, rigoureux et transparents pour que leurs résultats soient crédibles.

Les instruments de mesure sont multiples et ne cessent de faire l'objet d'efforts pour les améliorer, tant de la part des institutions internationales que de centres de recherches universitaires, instituts indépendants, sans oublier les efforts développés par la société civile pour innover.

Les enjeux du difficile exercice consistant à mesurer une donnée aussi peu palpable que la corruption sont de taille et ont soulevé un intérêt croissant, notamment de la part des institutions internationales, avec pour objectif majeur de la combattre.

Sous réserve qu'elles soient fiables, les études et enquêtes portant sur la corruption peuvent être extrêmement utiles pour analyser, tout d'abord, les secteurs où elle prévaut et son degré d'intensité et, ensuite, pour tracer les grandes lignes d'une politique de lutte. Les résultats obtenus peuvent également servir d'indicateurs pour évaluer l'évolution dans le temps et les changements effectués. Mais l'un des principaux enjeux réside dans leur capacité à aiguïser la conscience du public et à susciter des débats. En outre — ce qui est d'une importance primordiale —, les discussions peuvent se concentrer sur la question elle-même, en faisant ressortir les faits, et ainsi aider à dépolitiser un sujet qui devient trop souvent un "football" politique.

Une des principales difficultés réside dans le choix des indicateurs de mesure. Si l'on se base sur les statistiques criminelles, les données recueillies peuvent davantage refléter l'efficacité du système de répression et du système judiciaire que le niveau de la corruption. Les médias peuvent également constituer un outil précieux de recueil et de dénonciation de mauvaises pratiques. Mais là aussi, les données collectées sont biaisées par la liberté de la presse et la capacité des médias à mener un travail d'investigation.

De plus en plus d'organisations, institutions, nationales et internationales, d'instituts de

recherche et d'ONG ont mené ces dernières années des enquêtes sur la corruption pour en évaluer le coût et les conséquences, pour en tirer des mesures de lutte et pour faire prendre conscience aux gouvernants, aux décideurs et aux autres acteurs (opinion publique, société civile, secteur privé) de la nécessité de mettre un terme à ce fléau. Les bailleurs de fonds et les IFI (Institutions financières internationales) notamment ont souvent été critiqués pour leur laxisme vis-à-vis des pays où la corruption est très étendue.

Etudier l'environnement des affaires

La Banque mondiale, dans ses études diagnostiques de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, effectue désormais dans plusieurs pays une série de trois enquêtes simultanément qui visent les fonctionnaires publics, les entreprises et les ménages.

Auprès des fonctionnaires publics, le but de cette étude est de comprendre les causes déterminantes de la corruption propre aux institutions (y compris les pots-de-vin, le népotisme, l'ingérence politique, les détournements, etc.), la discrétion et/ou l'absence de formalité, la performance et la gouvernance. Les résultats alimentent le dialogue politique, notamment sur les liens entre la gouvernance et la réduction de la pauvreté.

Dans les entreprises, les enquêtes étudient l'environnement des affaires, avec une emphase particulière sur les effets de la gouvernance et de la corruption sur le développement du secteur privé.

Ce genre d'étude examine le rôle de l'entreprise comme consommatrice des services publics, assujettie à diverses formes de réglementation, et comme acheteur de permis et de licences. Une attention particulière est prêtée au système juridique.

Enfin, auprès des ménages, il s'agit de capter les expériences des citoyens avec la corruption et leurs perceptions sur son effet sur leur vie quotidienne, dans les secteurs public et privé. Les citoyens sont interrogés en tant qu'utilisateurs des services publics, sujets de la réglementation, clients pour l'achat de permis et de licences, et consommateurs de services tels que l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité et le logement. Une attention particulière est consacrée aux services sociaux tels que la santé et l'éducation.

Démocratiser l'accès aux travaux et aux enquêtes

Une étude diagnostique approfondie n'est pas un but en soi, mais un moyen de soutenir des programmes contre la corruption qui se concentrent sur la réforme et l'action collective. Pour ce faire, les études doivent être répétées à des intervalles réguliers si l'on veut mesurer les progrès réalisés. De plus, dans n'importe quelle démocratie, le peuple voudra savoir si les actions de son gouvernement sont réellement pertinentes, en particulier s'il ne voit pas de changement immédiat dans sa vie quotidienne.

Si les études parviennent à prouver que les réformes commencent à agir, elles peuvent alors jouer un rôle bien plus important et défendable, en obtenant le soutien du public pour les programmes de réformes et en ajoutant de ce fait à

leur dynamisme et à leur impact. Depuis longtemps, on sait qu'une population insouciant et incrédule peut compromettre même les meilleurs programmes de réformes. Si toutes les initiatives pour évaluer et mesurer la corruption ont montré certaines limites, elles ont eu néanmoins le mérite de mieux quantifier l'étendue de la corruption et de mieux l'identifier. Des efforts doivent continuer dans le sens d'un développement de la coopération dans ce domaine, notamment entre les approches qualitatives et quantitatives.

La "concurrence" dans les initiatives pourra ainsi être bénéfique à la livraison de matériaux qui seront d'un apport essentiel à la lutte contre la corruption.

Un autre enjeu consiste à mieux faire connaître l'ensemble des travaux réalisés et à en "démocratiser" l'accès.

Finalement, combattre la corruption, c'est avant tout aussi la connaître. Les questions de cor-

ruption ne sont plus du seul ressort de quelques ONG, institutions internationales ou de quelques enquêteurs particuliers. L'intérêt pour ce domaine ne cesse de s'élargir et de prendre de l'ampleur.

En grande partie il est vrai, parce que le sujet n'est plus tabou, mais aussi, malheureusement, parce que la corruption ne cesse de prendre de l'ampleur et qu'il devient de plus en plus difficile de l'évaluer ou de la quantifier.

Les techniques d'approche se diversifient et mériteraient d'être connues et confrontées aux analyses et aux critiques des spécialistes pour en faire progresser la fiabilité. De plus en plus d'universités et de centres de recherches de par le monde mettent en place des enseignements sur les problèmes de corruption et installent des équipes de chercheurs qui initient des études et des sondages sur ces questions.

Djilali Hadjari

CONGRES, REUNIONS, COLLOQUES Responsabilités pénales et civiles de l'entreprise et de ses dirigeants

5-6 octobre 2004 à Paris : deux journées de séminaire organisées par les Echos de Formation sur le thème : "Nouvelles responsabilités pénales et civiles de l'entreprise et de ses dirigeants : comment mieux gérer les risques ?" Le programme comporte notamment les thèmes suivants :

- Comment établir les structures et les procédures de contrôle et de vérification.
- Comment établir et faire appliquer un code de déontologie.

Contact : www.lesechosformation.fr

6-12 octobre 2004 à Nairobi (Kenya): assemblée générale annuelle des membres de Transparency International et de ses sections nationales. Un atelier de formation est prévu pour s'attaquer à la corruption au niveau de l'éducation. La cérémonie de remise des prix de l'intégrité fait partie du programme.

Voir : www.transparency.org

ITALIE

Les investissements publics avant et après l'opération "Mains propres"

- Les investissements directs par an ont augmenté de presque 400 %.
- La dette municipale totale a été réduite de manière sensible.
- Le coût de la construction du métro (coût moyen par kilomètre) a été réduit de moitié.
- Le nouvel aéroport international — construit en trois ans — a vu son coût total baisser de moitié

par rapport à la première estimation.

- Les compagnies municipales ont vu non seulement leurs pertes annuelles disparaître mais elles ont commencé à enregistrer des bénéfices.
- Les taxes municipales ont été limitées à 5 % en comparaison aux 6-7 % d'autres villes comparables.

L'INDICE 2004 DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION RENDU PUBLIC LE 20 OCTOBRE PROCHAIN Quel sera le score de l'Algérie ?

Le 20 octobre prochain, l'ONG de lutte contre la corruption Transparency International, rendra public son indice annuel de perception de la corruption (IPC). Cet indice — qui existe depuis 1995 —, établi à partir d'enquêtes et de sondages réa-

lisés auprès des milieux d'affaires, des investisseurs, des chercheurs et des experts, permet de classer les pays "étudiés" du moins corrompu au plus corrompu. L'Algérie est apparue pour la première fois en 2003, en obtenant un très mau-

vais score, 2,6 sur 10, et la 86^e place sur un peu plus de 100 pays figurant dans ce "hit-parade" de la corruption. Figure-t-elle dans la cuvée 2004 et si oui, quel sera son score ? Résultats le 20 octobre prochain.

D. H.